

Image not found or type unknown



Vente de murs avec compensation

Par **beyoma**, le **24/06/2010** à **14:22**

Bonjour,rrnrnje suis propriétaire d'un bien immobilier que j'ai acheté il y a quelques années .rrnrLors de cet achat mon frère m'a prêté une somme d'argent que je devais lui rembourser grace aux loyers commerciaux que je perçois chaque trimestre.rrnrIl ne veut plus attendre que j'ai fini de le payer et veut que je lui vende mes murs avec compensation.rrnrJe ne sais pas quelle démarche entreprendre et est ce légal de donner "gratuitement " mon bien.rrnrIl me demande de lui fournir mon titre de propriété et mon bail commercial que dois faire ? et que peut -il bien faire avec ces documents

Par **francishop**, le **27/06/2010** à **01:33**

Bonsoir,rrnrHumm... On est toujours surpris de certains rapports familiaux. rnUne chose certaine : Ne vous dessaisissez pas de vos titres en d'autres mains que celles de votre notaire ou avocat.rrnrUn accord a été conclu. L'autre intervenant désire modifier l'accord de façon "péremptoire"... Vous savez dire non? Vous savez? Pourquoi ne pas le dire si c'est votre réponse?rrnrCordialement.